

Grève le mercredi 14 avril pour tous les établissements du Centre de services scolaire des Phares

Rimouski, le 13 avril 2021 - Le Centre de services scolaire des Phares se voit dans l'obligation de réorganiser les services éducatifs le mercredi 14 avril prochain due à une grève du personnel enseignant. Les écoles primaires et secondaires, les centres de formation professionnelle, les centres de formation générale des adultes et les services de garde seront **suspendus de 7 h à 9 h 30**. Les élèves ne doivent donc pas se présenter à leur école ou à leur centre durant cette période. Toutes les activités parascolaires et autres sorties n'auront pas lieu pour l'avant-midi à moins d'avis contraire de la direction d'école. Le service du transport scolaire sera reporté comparativement à l'heure habituelle. **Toutes les informations ont été envoyées par chacun des établissements scolaires fréquentés par les élèves.**

- **Pour les écoles primaires et secondaires, les cours commenceront à partir de 10 h.** Le service de garde sera fermé le matin et sera disponible à compter de l'heure du dîner. Les élèves ne doivent donc pas se présenter sur le terrain de l'école avant 9 h 40 lors de cette journée. Les sorties scolaires sont suspendues pour la journée du 14 avril. Toutes les mesures seront en place comme à l'habitude pour assurer la sécurité des jeunes lors de l'entrée.
- **Pour les écoles secondaires du Mistral, Langevin, Saint-Jean et Paul-Hubert, les cours seront offerts à distance à partir de 9 h 45** selon ce qui est prévu à leur horaire à cette heure.
- **Pour les centres de formation professionnelle, les cours commenceront à compter de 10 h.** À moins d'avis contraire, les cours et les stages sont suspendus jusqu'à 10 h. **Il n'y aura pas de service de transport scolaire** pour les élèves en formation professionnelle le matin.
- **Pour le centre de formation générale des adultes, les cours seront offerts comme à l'habitude à partir de 10 h** pour la journée du 14 avril. **Il n'y aura pas de service de transport scolaire** pour les élèves le matin.

Soyez assuré que nous essayons de faire tout notre possible pour minimiser les conséquences reliées à ces moyens de pression, et ce, autant pour vous que pour vos enfants. Au cours des prochaines semaines, si d'autres journées de grève s'annoncent, nous vous tiendrons informés.

-30-

Le Centre de services scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et Rimouski-Neigette. Nous offrons des services à près de 10 000 élèves allant du préscolaire jusqu'à la formation continue, en passant par le secondaire et la formation professionnelle répartis à travers ses 43 édifices. L'organisation emploie près de 2 000 personnes, faisant d'elle un employeur de choix dans la région.

Source : Zoé Ross-Lévesque, conseillère en communication
Centre de services scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1012 / zoe.ross@csphares.qc.ca